



PLAN LOCAL D'URBANISME DE
BRETTEVILLE-SUR-ODON

Règlement
graphique

PLU approuvé le	08/11/2004
Modification n°1	06/03/2008
Révision simplifiée n°1	15/12/2008
Révision simplifiée n°2 (non aboutie)	14/09/2009
Modification n°2	19/09/2010
Modification simplifiée n°1	24/02/2014
Modification simplifiée n°2	08/09/2014
Révision allégée n°1	23/02/2015
Modification n°3	07/09/2015
Révisions allégées n°2 et n°3	14/09/2015
Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU	27/09/2018
Modification simplifiée n°3	27/09/2018
Modification n°4	21/12/2023
Révision allégée n°4	25/09/2025
Modification n°5	18/12/2025



210 rue Alexis de Torqueville
Parc d'activités du Golf
50000 ST-LO
Tél : 02 33 75 63 52
contact@planis.fr

Modification simplifiée n°4

Dossier de consultation

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
communautaire en date du
XX-XX-XX



- LIMITE DE ZONE
- BANDE INCONSTRUCTIBLE en application de l'article L.111-6 sauf pour les constructions et installations visées à l'article L.111-7 du code de l'urbanisme
- ZONE D'EXPOSITION AU BRUIT DES INFRASTRUCTURES TERRESTRES
- ZONE D'EXPOSITION AU BRUIT AUTOUR DE L'AÉRODROME CAEN-CARPIQUET
- ZONE INCONSTRUCTIBLE
- ESPACE BOISÉ CLASSÉ
- ESPACE BOISÉ À CRÉER
- SECTEUR D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE
répéré au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
- EMBLEMES RÉSERVÉS au bénéfice de la commune :

ER1 - Aménagement du carrefour RD14	760m ²
ER2 - Traitement des eaux pluviales / création d'un bassin de retenue	1520m ²
ER3 - Élargissement et aménagement de voirie	180m ²
ER4 - Élargissement et aménagement de voirie	80m ²
ER5 - Élargissement et aménagement de voirie	180m ²
ER6 - Élargissement et aménagement de voirie	220m ²
ER7 - Élargissement et aménagement de voirie	125m ²
ER8 - Création d'un cheminement piétonnier	380 m ²
- Au bénéfice de Caen la mer :

ER9 - Élargissement (+ 4m de largeur) du chemin rural	615 m ²
ER10 - Élargissement (passage à 10m de largeur) du chemin rural	255 m ²
- SECTEUR COMPORTANT UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

